

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#60
NOVEMBRE
2021

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.16

REGARDS CROISÉS
Enquête à la collecte

p.08

DOSSIER :
Coup de projecteur sur la politique sociale de l'employeur

p.14

EN ACTION :
Lugdunum, la présentation de l'histoire entre permanence et innovation



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

GRANDLYON
la métropole

#60
NOVEMBRE
2021



03

LA DATA DU MOIS

Comment la Métropole accompagne les agents en situation de handicap ?

04

ACTUS

08

DOSSIER

Coup de projecteur sur la politique sociale de l'employeur

13

D'HIER À AUJOURD'HUI

Insertion : nouveaux enjeux, nouveaux « modes de faire »

14

EN ACTION

Lugdunum, la présentation de l'histoire entre permanence et innovation

16

REGARDS CROISÉS

Enquête à la collecte

18

POINT D'INTERROGATION

Peut-on prendre le pouvoir sur le numérique avec "Super demain" ?

19

EN PERSONNE

L'aviron, un sport où seul l'effort collectif compte

20

C'EST PRATIQUE

La Métropole va vous faire aimer le sport

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORTS

RÉFÉRENTS

**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain et environnement :**

Écologie : Cécile Bracco

Gestion des déchets nettoyage :

Ingrid Mourier

Énergie-développement durable :

Vérène Saint-André

Voirie-végétal : Karine Lalo

Direction Prospective et dialogue public :

Léna Palenius

Délégation Développement responsable

Direction Valorisation territoriale &

relations internationales :

Stéphanie Weill

Direction Innovation numérique

& systèmes d'information :

Julien Veaux, Yves Estève

Délégation Solidarités, habitat et éducation

Marine Mayans

Madeleine Aufrand

Délégation Ressources humaines**et moyens généraux**

Ressources humaines :

Bénédicte Mouton

Patrimoine et moyens

généraux : Aurélie Giron

Service Documentation :

Cécile Ducharne

DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

Véronique Riffault

Crédit photos

Jérémy Cuenin / Thierry Fournier

Eric Soudan / Anne Thomé / Aurélie Giron

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



La Métropole, avec l'aide du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), a la volonté de s'engager dans une politique active de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap avec le double objectif de compenser le handicap en situation de travail et de prévenir la désinsertion professionnelle.

[609]
agents en situation de handicap à la Métropole en 2020, soit un taux d'emploi de **6,92%**

Ceci implique la mobilisation de nombreux acteurs dans la collectivité : médecins du travail, conseillers en prévention, services ressources humaines, assistantes sociales du personnel, services informatiques et moyens généraux... L'unité Handicap intervient en complémentarité de ces acteurs, avec l'expertise de prestataires externes.



● **Une équipe dédiée** : l'unité Handicap



● **Amélioration des conditions d'exercice du travail*** : aides techniques, humaines et organisationnelles, aménagements de poste, d'horaires...

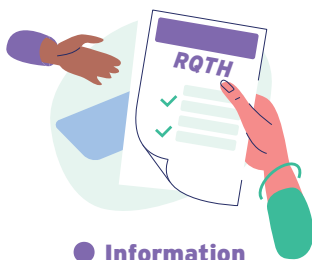


● **Sensibilisation et formations** pour favoriser l'insertion des personnes handicapées

COMMENT LA MÉTROPOLÉ ACCOMPAGNE LES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP



● **Attribution d'aides individuelles*** : appareils auditifs, prise en charge de transports, aide au déménagement en cas de mobilité professionnelle...



● **Information et orientation** pour accéder à la reconnaissance administrative du handicap (RQTH)*



● **Participation mutuelle majorée** pour les bénéficiaires de contrats labellisés



● **Aide à la reconversion professionnelle***

* Prestations mises en œuvre selon les critères fixés par le FIPHFP et par la Métropole de Lyon dans le cadre d'un accompagnement individuel et spécifique.

Une question, un besoin ? missionhandicapDRH@grandlyon.com

« FREE VÉLO'V » POUR QUE ROULE JEUNESSE

Le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique touchent en premier lieu les personnes en situation de précarité. Pour réduire ces nuisances, améliorer la santé de ses administrés, développer la pratique du vélo et rendre notre territoire 100% cyclable d'ici la fin du mandat, la Métropole de Lyon lance, dès cet automne, les « Free



sociale et professionnelle. Ces vélos sont par ailleurs bien identifiables par rapport aux Vélo'v car ils sont de couleur verte » précise Christelle Famy, cheffe de projet Management de la mobilité en charge du développement des modes actifs (délégation Urbanisme et mobilités). Cette opération, dévoilée le 19 octobre dernier, vise à ce que ces publics s'approprient dès les premières années de leur vie d'adulte la pratique de la bicyclette en se rendant en deux roues sur leur lieu d'études ou de travail, parfois éloigné de réseaux de transports en commun. La remise du prêt du vélo s'accompagne de conseils d'utilisation, d'une sensibilisation aux règles de sécurité et de partage de la rue avec les autres usagers. La démarche, dotée jusqu'à la fin du mandat de 4 millions d'euros entend

répondre à plusieurs objectifs forts de ce mandat :

- **La lutte contre la précarité** via le soutien des jeunes métropolitains à faibles revenus, en formation ou en démarche d'insertion sociale et professionnelle ;
- **Le développement de la filière du recyclage des vélos.** Ils sont, en effet, tous de seconde main, reconditionnés par des ateliers locaux ; ces derniers s'étant groupés pour répondre au mieux à ce marché intégrant déjà les ambitions du futur Schéma de Promotion de l'Achat Responsable (SPAR) ;
- **Le soutien à l'insertion** par l'activité économique de personnes en difficulté pour le reconditionnement de ces vélos ;
- **L'amélioration de la santé publique** en luttant contre la sédentarité des jeunes.



Principaux acteurs du projet, de gauche à droite : Murielle Meyras-Lemchema, direction Voirie, végétal, nettoyage (DGEEP) ; Romane Parent, chargée de mission RSJ (DDR) ; Christelle Famy, cheffe de projet Management de la mobilité en charge du développement des modes actifs (DUM) ; Sandrine Laire-Levrier, responsable administrative, Vincent Villemin, responsable unité juridique-processus délibératif, Joël Serafini, coordonnateur Fonction achat ; Charlotte Saussard, gestionnaire Achats et conventions, tous les 4 à la DGEEP

Vélo'v ».

Promesse de campagne, il s'agit non seulement de l'unique flotte française composée exclusivement de vélos recyclés, mais aussi du plus important consortium de structures d'insertion sur le vélo en France d'un service de prêt à titre gratuit. « *Les futurs 10 000 bénéficiaires de ce dispositif doivent remplir deux conditions. D'abord, être des citoyens âgés de 18 à 25 ans révolus et avoir un logement et/ou un hébergement au sein du Grand Lyon. Ensuite, appartenir à l'une des deux catégories suivantes : être étudiant boursier ou personne en insertion*

TROIS NOUVEAUX DIRECTEURS RESSOURCES

Trois directeurs Ressources ont été nommés pour les délégations DTEE, DGEEP et DUM, respectivement Sylvia Rotondo, Daniel Badoil et Aurélien Decuq. Présentée au Comité Technique du 15 octobre dernier, cette évolution s'inscrit dans la réorganisation d'ensemble de l'ancienne direction Ressources Urbain & Environnement, qui se poursuivra encore jusqu'en mars 2022 pour les fonctions RH et Communication.



Et si on changeait d'air ?

Se chauffer au bois avec un appareil performant, c'est économique, neutre en carbone et souvent local. « Malheureusement, sur notre territoire, les foyers mal isolés et les appareils de plus de 20 ans sont encore trop nombreux : environ 20 000. Or en hiver, ils s'avèrent être la première source d'émissions de particules fines ! » souligne Julien Virmont, chargé d'études air bruit nuisances, service Écologie (DTEE). La Prime Air Bois, cofinancée également par l'ADEME* et la Région Auvergne-Rhône-Alpes,

vise donc à améliorer la qualité de l'air et préserver la santé des personnes les plus fragiles. Lancé en 2018, ce dispositif a déjà accompagné le remplacement de 1 300 appareils polluants. Afin de démultiplier les vertus écologiques d'outils modernes comme les poêles à granulés ou à pellets, nos élus viennent de voter son prolongement jusqu'à fin 2023 ; l'aide financière de 1000 € pour tous s'élevant désormais à 3000 € pour les foyers modestes. De plus, la Métropole peut désormais directement régler la facture auprès



L'équipe en charge de l'animation et de l'instruction des dossiers : Benoît Dore, chargé d'opération ; Julie Valet, chargée de mission qualité de l'air ; Julien Virmont, chargé d'études qualité de l'air, bruit et nuisances ; tous les trois au service Écologie (DTEE)

du professionnel, évitant aux Grands Lyonnais d'avancer les frais d'achat. L'instruction de la prime est réalisée en interne par des

agents du service Écologie et de la Direction de l'Habitat et du Logement. *Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 5 octobre dernier, le temps d'accueil des nouveaux arrivants s'est tenu à la fois en présentiel et en visio-conférence. Cela nous permet de publier quelques nouveaux visages que vous croiserez peut-être désormais dans les locaux de la Métropole ou sur le terrain. Bienvenue à tous !



Yacine AMEZRAR (DED/PC/CS/Messag Tri) • **Catherine BAIL COLONNA CESARI** (territoire Lyon 5-9 / MDM Lyon 5 / Service social) • **Régis BATHELOT** (DPMG - service maintenance collèges) • **Stéphanie BENBAGTA** (MDMS Lyon 4) • **Ahmed BENDADDA** (VVN/VRT) • **Marcelle BERCY** (Collège Gisèle Halimi) • **Dylan BLONDEL** (SRH DGR) • **Fabien BOCHARD** (DHL - Service qualité parc existant) • **Xavier BONNAIRE** (DHL - Service qualité parc existant) • **Laurence BOUCHET** (MDM Villeurbanne Sud) • **Zahia BOUFASSA** (DPDP) • **Hanane BOULETOUR** (DHL) • **François BOUTARD** (DPMG - CTM) • **Lucie BOUVIER** (territoire de Tassin/Ecully/Ste Foy/Limonest/MDM Tassin) • **Kathy BREHIN** (DPEB - service énergie) • **Claudie BRIAND PONSOTTO** (DED/PAG/EtGéStrat RD) • **Valérie BUGNET** (MDM Irigny) • **Laurie CHIFFLET** (MOU) • **Mathilde CLEMENT** (DPMG - service maintenance collèges) • **Capucine COLCMBET** (ED/DAEA/ESA/Rejets non domestiques) • **Simon DE BOYSSON** (TCO/VCN/régie) • **Rémi DE LA ASUNCION** (DPMG - service maintenance collèges) • **Cécile DESFRAY** (DMOU/Projets urbains) • **Nelson DINIS GONCALVES** (DINSI) • **Kévin ESQUIS** (DPPE - Placement en établissement) • **Lucie EYMARD** (DPST/Planification) • **Zoé FLACHARD** (DPPE/MEOMIE) • **Robin FOREST** (DINSI) • **Emilie GALLO** (territoire de Tassin/Ecully/Ste Foy/Limonest/MDM Ecully) • **Hanane GHALI** (Territoire de Villeurbanne) • **Anaïs GIRARDOT** (DRSEP - action et innovation sociale) • **Jérôme GODARD** (DPPE - MEOMIE) • **Sophie GODOT** (MDM Vénissieux) • **Marielle GONNET** (MDM de Villeurbanne) • **Virginie GRAS** (Territoire de Lyon 7-8) • **Anaïs HENRY** (DMOU) • **Florent HERAUD** (VVN/NET/NM/EqSe Coll) • **Maïté HERON** (DRSEP - action et innovation sociale) • **Débora KELEDJIAN** (MDM ST-PRIEST) • **Raphaël KNELLWOLF** (DPST) • **Rudy KPONGBANOU** (IDEF/Actions santé) • **Lionel LARRAN** (VVN/NET/NM/EqSe Coll) • **Elsa LEPINE** (DPMG - Documentation) • **Patrick LLEDO** (DED/TVE/Maint/Electr) • **Thibault MAIGNANT** (Direction éducation - service RM collèges) • **Antonine MAILLET** (MDM de villeurbanne Nord) • **Léo MALLETTROIT** (Direction générale) • **Leïnad MARIA** (MDM Lyon 3/6) • **Joseph MAYEMBA** (DPMG - service maintenance collèges) • **Abdelaziz MEKIDECHE** (VVN/ESC) • **Agathe MOREAU** (MDM Villeurbanne Sud) • **Farida MOUSSAOUI** (Direction Ressources) • **Loïc NAVARRO** (MDM Lyon 7 8) • **Stanislas OUDIN** (MDM Villeurbanne Nord) • **Yann POIRETTE** (Collège Rosset) • **Marie-paul PUTIGNY** (Direction ressources) • **Jérémy REYNARD** (VVN/NET/NM/EqSe Coll) • **Karyne ROBIN** (DPMG - Accueil) • **Hervé ROUSSEAU** (DPMG - Garage officiel) • **Claire SABATIER** (MDM Bron) • **Sytamadatie SAID** (MDM Lyon 7 8) • **Ramzi SAID MOHAMED** (DVMAP) • **Johana SANABRIA AYALA** (DED/PAG-Pilot GEMAPI) • **Mohammed SOIHILI** (VVN/NET/NM/EqSe Coll) • **Sébastien TANNER** (IDEF) • **Océane TESTI** (DPPE) • **Sébastien VERBICARO** (DPMG - service maintenance collèges) • **Nicolas VEYRE** (DPMG - Garage officiel) • **Julien MUZET** (SCI) • **Léa GANASSALI** (SCI)



SÉMINAIRE DES ASSISTANTES

P 6

Le 8 octobre dernier, dans le cadre riche en histoire du « Grand Réfectoire » de l'Hôtel-Dieu, près de 80 assistantes de Direction, du Cabinet et des Vice-Présidents se sont réunies pour une séance de travail destinée à partager les problématiques rencontrées dans l'exercice de leurs missions quotidiennes et proposer des pistes d'amélioration.

Introduite par la Directrice Générale des services, cette séance faisait suite à la plénière du 1^{er} juillet en

présence des directeurs et de l'équipe de Direction générale. Dans un climat studieux mais convivial, les participantes ont travaillé en sous-groupes sur les thématiques suivantes : préconisations sur les bonnes pratiques en matière de gestion du temps et des agendas, définition du rôle et des missions respectives entre assistantes VP/Cabinet/DG/Direction, présentation et échanges autour de la trajectoire de l'administration : évolutions du rôle, des missions et du

positionnement des assistantes dans l'administration, bilan du travail à distance en période de confinement et identification de tâches télétravaillables, bilan et préconisations sur les process parapheurs, notes Président, courriers.

Cette matinée de partage fut productive et les assistantes seront assurément mobilisées pour approfondir et mettre en œuvre les propositions qu'elles ont pu collectivement formuler !

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – NOVEMBRE 2021

RÉDUCTION DES DÉCHETS

À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets du 20 au 28 novembre, la Métropole dresse le bilan de toutes les actions engagées par les services à destination des agents ces derniers mois : animations anti-gaspi, nouvelles fontaines à eau, composteur collectif à l'Hôtel de Métropole, ateliers de fabrication de produits ménagers, collecte Reboot, impressions papier... Et bientôt, des ateliers de fabrication de produits ménagers et un concours de réalisation d'arbres de Noël « zéro déchet » !

➔ Infos à suivre sur Comète et dans la newsletter Trait d'union !



Animation anti-gaspi au restaurant administratif le 15 octobre dernier

Installation des services à la Tour Part-Dieu



Depuis 2018, la direction Patrimoine & Moyens généraux recherchait des locaux de bureaux pour installer les agents occupant actuellement le M+M, voué à être démolit. Le choix s'est porté sur la location de six étages de la tour Part-Dieu, soit 6800m² de bureaux. Le déménagement a concernera 350 agents au total. Premiers arrivés à la mi-novembre, les agents de la direction

Commande publique seront suivis du service finances-achats-ressources (DPIAF), de la direction Prospective & Dialogue public et du SRH de la DRHMG. Il s'agit d'installer en moyenne 60 à 70 agents par étage (du 8^e au 13^e). Une partie du mobilier est déjà installée depuis la fin du mois de septembre. Le Centre technique de maintenance (service de la DPMG) a réalisé 6 meubles de cuisine pour les espaces de convivialité.



ORGANISATIONS SYNDICALES : DES INFOS SUR COMÈTE

En complément des tribunes publiées dans Le Petit Métropolitain (voir pages 22-23), les syndicats disposent désormais d'une rubrique dédiée sur l'intranet Comète pour publier des actualités et documents. Autre nouveauté : les agents peuvent s'abonner aux publications du ou des syndicat(s) de leur choix. Pour cela, il leur suffit de cliquer sur le bouton « M'abonner aux modifications sur la page » et les mises à jour des informations syndicales auxquelles ils se sont inscrits leur seront automatiquement envoyées par mail. Pour des raisons règlementaires de respect des données personnelles, toute inscription demeure anonyme.

Rendez-vous sur Comète > À la Métropole > Organisations syndicales

RESSOURCES HUMAINES

Le handicap : tous concernés !



Un grand merci aux 16 agents qui ont participé à la réalisation de cette affiche pour soutenir en interne la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Et si vous souhaitez améliorer vos connaissances sur le sujet, jouez en équipe au jeu interactif « Handi'Cap » disponible jusqu'au 17 décembre sur Comète, rubrique Diversité.

Report de congés 2021

Les congés et RTT non pris sur 2021 peuvent être reportés (dans la limite de 10 jours) jusqu'au 31 janvier 2022 ou déposés sur un compte épargne-temps (CET). Si vous n'avez pas de CET, vous pouvez faire une demande d'ouverture via Tempro. Toutes les modalités sur Comète via la note de service 2021-36

Entretiens professionnels 2021



Engagée depuis juin 2021, la campagne d'entretiens professionnels arrive à échéance au 31 décembre 2021. Un guide est à votre disposition sur Comète pour vous aider à préparer cet entretien.



LISE FOURNOT-BOGEY,
Directrice générale adjointe
Délégation Ressources humaines
& Moyens généraux (DRHMG)

La Métropole a pour ambition, sous ce mandat, de développer ses politiques sociales et d'accompagnement de ses agents. Ce volet amiteux - déjà existant dans le précédent mandat - se trouve renforcé dans le contexte de profonds changements que nous traversons, lié aussi bien à la crise Covid qu'à nos évolutions internes.

Aussi la direction Responsabilité sociétale de l'employeur & Préventions (DRSEP) a été créée au sein de la délégation Ressources humaines & Moyens généraux (DRHMG) pour pouvoir impulser et mieux structurer ces nouvelles politiques internes. C'est une direction pivot qui permet l'articulation entre la DRH et les moyens généraux mis à disposition afin d'assurer le bon fonctionnement de la Métropole.

Composée de 62 agents, La DRSEP se doit de répondre à de nombreux enjeux, parmi lesquels la prévention des risques professionnels, la santé et la sécurité au travail, l'accompagnement social des agents et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail. S'ajoutent des thématiques plus directement liées aux évolutions sociétales telles que la promotion de la diversité, le handicap, la laïcité, l'égalité femmes-hommes ou encore le genre.

Dans le dossier qui suit, c'est particulièrement la politique sociale de l'employeur qui est mise en avant. Cette politique sociale se caractérise par un double aspect. Si elle accompagne et soutient les agents dans leurs difficultés ou aléas professionnels et personnels, elle est aussi complétée et incarnée par des actions destinées à tous, à travers le sport, les actions du comité social (COS) ou encore la conciergerie, qui contribuent à faciliter l'articulation vie professionnelle-vie personnelle.

Partager ces politiques et prestations, c'est permettre au plus grand nombre d'agents d'en bénéficier !

COUP DE PROJECTEUR SUR LA POLITIQUE SOCIALE DE L'EMPLOYEUR

COMMENT LA MÉTROPOLE AMÉLIORE LA VIE DES AGENTS ET FAVORISE LEUR ÉPANOUISSEMENT ?

Les collectivités territoriales ont depuis la loi du 19 février 2017, l'obligation de développer une politique d'action sociale à destination de leurs agents. Cela concerne tous les avantages sociaux destinés à améliorer leurs conditions de vie. La loi confie à chaque collectivité le soin de décider le type de prestations, le montant et les modalités de mise en œuvre. Les prestations relèvent communément d'aides à la famille, aux séjours des enfants, à la restauration, à l'accompagnement social, au logement, à la mobilité, à la protection sociale, aux loisirs, à la culture et aux sports. Qu'en est-il à la Métropole de Lyon ? Coup de projecteur sur la politique sociale de notre collectivité.

LE POINT AVEC LAURENT BERNIER, DIRECTEUR RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'EMPLOYEUR & PRÉVENTIONS (DRSEP)

Quels sont les objectifs de la Métropole en matière de politique sociale de l'employeur ?

L'objectif est d'abord d'assurer l'accès aux droits sociaux élémentaires et d'accompagner les agents en difficulté passagère ou temporaire. Il s'agit de les informer sur les dispositifs de droit commun existants, ainsi que ceux déployés spécifiquement par la Métropole. Nous mettons en effet en place des actions concrètes, en complément de ce qu'impose la loi, pour permettre à nos agents, de continuer, dans la mesure du possible, malgré les difficultés rencontrées, à s'épanouir au travail et à mieux équilibrer leurs temps de vie personnelle et professionnelle. C'est le cas par exemple des actions déployées en faveur des aidants familiaux, du logement ou encore la prévoyance (voir page 10). Ces actions collectives visent à prévenir les situations de rupture professionnelle (épouement, isolement, démotivation...) et à favoriser le maintien à l'emploi ou le retour au travail. Nous avons aussi engagé, depuis quelques

années, un travail de fond sur la diversité et la lutte contre les discriminations, pour une meilleure égalité de traitement. Cela passe notamment par l'inclusion des agents en situation de handicap, l'égalité femmes-hommes et le respect de la laïcité.

En quoi la création de la DRSEP au sein de la délégation Ressources humaines & Moyens généraux soutient-elle cette politique sociale ?

Elle permet de mieux identifier les thématiques et de donner à voir à l'ensemble des agents et aux managers qu'il y a une direction spécifiquement en charge de ces sujets.

Avec quelles directions travaillez-vous ?

Nous travaillons bien sûr très en lien avec la direction des ressources humaines, ainsi qu'avec toutes les fonctions RH et ressources des différentes délégations, les préventeurs de proximité, la ligne managériale et les partenaires sociaux. Et aussi avec la DINSI et le service de Communication interne pour activer et communiquer sur nos actions.



Quels sont les projets à venir ?

Les feuilles de route des vice-présidentes Ressources humaines et Égalité femmes/hommes ainsi que l'agenda social nous conduisent à renforcer l'offre en matière de politique sociale à destination de nos agents. C'est pourquoi nous les avons récemment interrogés via l'enquête Conditions et qualité de vie au travail afin de recueillir leurs ressentis et leurs attentes. L'analyse des résultats de cette enquête nous sera utile pour alimenter le dialogue social et permettre de prioriser ou réorienter les actions. Du travail est d'ores et déjà engagé sur l'environnement de travail et l'aménagement des locaux, ainsi que sur les déplacements dans le but d'alléger le coût de déplacement des agents, de contribuer à une meilleure conciliation des temps et de « décarboner » la mobilité. À suivre...

Soutenir tous les agents face aux aléas de la vie

Le service Action & Innovation sociale accompagne les agents face aux questions ou aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer tant sur le plan professionnel que personnel. Au sein de ce service, les assistantes sociales du personnel ont un rôle d'écoute, de conseil et de soutien auprès de tous les agents de la Métropole, tout au long de leur carrière et quels que soient leur statut et leur catégorie. Comme l'indique Frédérique von Plauen, responsable du service : « *Tous les agents sont concernés, et pas seulement les plus démunis. En effet, n'importe quel agent peut avoir besoin de l'action sociale à un moment ou un autre ; ne serait-ce que pour être écouté quand il rencontre un problème de santé ou qu'il est confronté à des difficultés au sein de son collectif de travail ou de sa famille. Nous devons nous assurer de l'équité de traitement entre tous les agents et de leur égal accès aux droits afin d'éviter le non-recours.* »

*Le non-recours aux droits et aux services désigne le fait qu'une personne remplissant pourtant les conditions d'obtention d'un droit social ou d'une prestation liée à un service public ne va pas en bénéficier.



Rattaché à la DRSEP, le service Action et Innovation Sociale est composé d'une responsable de service, de 7 assistantes sociales, 2 assistantes administratives et une chargée de mission. De gauche à droite : Anais Girardot, Maité Héron, Farida Terki, Pascale Pelloux, Virginie Drouillot, Catherine Bodet, Frédérique von Plauen, Roselyne Garcia, Amandine Delhopital. ➔

L'accès aux droits : informer et orienter

Les assistantes sociales du personnel informent les agents sur les dispositifs de droit commun et les orientent auprès des professionnels de terrain et de proximité (assistante sociale de secteur, conseiller en économie sociale et familiale, association spécialisée...) pouvant activer ces politiques publiques. Elles peuvent assurer l'interface entre les différents services de la Métropole et l'agent, et participent aux réunions de travail pluridisciplinaires nécessaires à l'articulation des actions à mener dans l'accompagnement individuel : groupes de coordination, rencontres avec les SRH, réunions MAE (maintien à l'emploi)... L'accompagnement social proposé est mené en toute confidentialité, dans le cadre d'une relation de confiance avec l'agent.

La prévoyance : pourquoi il faut adhérer ?



Sans prévoyance, vous pouvez perdre jusqu'à 50 % de votre salaire dès 3 mois d'arrêt de travail.

Ce contrat complémentaire* vous garantit un maintien de revenus en cas d'incapacité de travailler temporairement ou définitivement. La cotisation individuelle, dont le montant varie suivant les options souscrites, est directement prélevée sur votre salaire.

Et la Métropole participe à hauteur de 15 € brut/mois. Une question ?

Les assistantes sociales du personnel sont là pour vous conseiller.

*Pour les agents de la fonction publique hospitalière, un dispositif particulier est directement géré par le CGOS.

Les actions d'intérêt collectif

Le service Action & Innovation sociale a pour mission de proposer et d'impulser une action sociale innovante et de mettre en œuvre les dispositifs de la collectivité : allocation pour enfant porteur de handicap, aidants familiaux, équilibre financier, décès, fin de carrière, logement... Tous les détails sur Comète.

→ Contacts :

Service Action et Innovation sociale
04 78 63 41 37 ; ass-drh@grandlyon.com
en indiquant vos nom/délégation/direction/
service/coordonnées et l'objet de votre demande

Dons de congés :
drh-donsdeconges@grandlyon.com

Prévoyance :
prevoyance@grandlyon.com

+ d'infos sur Comète,
rubrique Ressources humaines

ZOOM SUR LES AIDANTS FAMILIAUX

Questions à Virginie Drouillot, assistante sociale du personnel et référente « aidants familiaux »



Qu'est-ce qu'un aidant familial ?

Il s'agit d'une personne venant en aide à un proche en perte d'autonomie en raison de l'âge, de la maladie ou du handicap, pour accomplir des actes de la vie quotidienne. Des études estiment qu'un français sur 10 est en situation d'aidant. Être aidant au quotidien relève d'un véritable défi et il peut être compliqué de concilier sa vie professionnelle et sa vie d'aidant. Ces personnes ont donc besoin de temps et d'accompagnement pour éviter l'épuisement et retrouver un équilibre pro/perso.

Quel est le rôle des assistantes sociales du personnel auprès des agents en situation d'aidant ?

En premier lieu : écouter. Une personne qui se retrouve soudainement en situation d'aidant a besoin de raconter ce qu'elle vit, de se confier. Un entretien d'évaluation permet de déterminer si l'agent rentre dans les critères pour se voir reconnaître la qualité d'aidant, et le cas échéant, de clarifier le besoin et les temps de présence de l'agent auprès de son aidé. Notre travail consiste ensuite à mettre en œuvre un des dispositifs mis en place par notre collectivité ou à l'orienter vers les dispositifs de droit commun les plus appropriés et les associations spécialisées comme Métropole Aidante*.

Quelles sont les actions de la collectivité en faveur de ces agents ?

En 2020, la Métropole a mis en place le dispositif « dons de congés ». Il permet aux aidants d'avoir du temps supplémentaire pour s'occuper de leur proche, réaliser les démarches administratives ou tout simplement bénéficier d'un temps de répit. Cette année, nous poursuivons notre action en expérimentant les

chèques Cesu aidants, financés à 75% par le COS. Nous sommes en constante réflexion pour proposer des solutions innovantes permettant d'accompagner au mieux les agents.

Quid des managers et des acteurs RH ?

L'assistante sociale du personnel peut jouer un rôle de médiateur entre l'agent et les services dont il dépend, notamment son manager et son SRH. À noter que l'agent en situation d'aidant peut acquérir des compétences d'adaptation et d'organisation pertinentes pour l'exercice de ses missions professionnelles. En effet, l'expérience de l'aidance génère ou renforce des savoir-faire et savoir-être précieux dans un collectif de travail. Tout l'enjeu consiste à les valoriser ! Changer les représentations, ne pas stigmatiser les agents en situation d'aidants, leur faciliter la conciliation des temps de vie, valoriser les compétences acquises et préserver le maintien à l'emploi... sont autant de champs à investir pour continuer à porter la politique aidant familial. Nous comptons ainsi déployer des actions d'information et de sensibilisation auprès des agents et particulièrement des managers.

*Porte d'entrée unique pour tous les aidants de la Métropole de Lyon, métropole aidante recense, structure et coordonne toute l'offre de soutien aux aidants. Elle regroupe près de 150 acteurs associatifs, publics et privés. www.metropole-aidante.fr

Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous

Si l'action sociale est au cœur de la politique sociale de l'employeur, le sport, la culture et les loisirs en font également partie. La Métropole soutient la pratique sportive et l'accès à la culture et aux loisirs par l'intermédiaire de ses deux associations du personnel - le COS et Lyon Sport Métropole -, et d'actions et événements internes ciblés.



Le COS : une équipe dévouée et motivée au service de 10 000 agents. De gauche à droite, en haut : Laurence Martinez-Regrenil, Candice Accard, Rachel Gonin, Françoise Edouard ; En bas : Claire Bibet, Cécile Treguier, Bernadette Jean, Stéphane Caselli, Camélia Gnanzou, Françoise Ruby, Pélagie Gnimavo.

Le COS vous accompagne dans votre quotidien et vos loisirs



Le Comité social (COS) permet aux agents de bénéficier de prestations sociales (chèque emploi service, déménagement, vacances...) et de prestations de loisirs (sport, culture, sorties familiales...). C'est une association loi 1901 pour le personnel métropolitain et celui des 27 autres collectivités et syndicats adhérents, soit un total de plus de 10 000 bénéficiaires ; la Métropole étant de loin l'adhérent principal. L'association est gérée par un Conseil d'administration composé de 10 membres élus représentant les collectivités adhérentes et 12 représentants du personnel élus lors des élections professionnelles.

65% du financement consacré à des prestations sociales

La Métropole met à disposition du COS un local - en échange d'un loyer - et 14 agents métropolitains, moyennant un remboursement de la masse salariale. Une subvention spécifique

est attribuée à l'association pour financer ces moyens. Les prestations du COS sont financées à la fois par les agents - dans le cas des prestations nécessitant une contribution - et par les collectivités adhérentes, qui participent chacune à hauteur de 0,9% de leur masse salariale. Le COS doit, à la demande de la Métropole, dépenser au moins 65% de cette subvention pour des prestations à vocation sociale. Le total des subventions métropolitaines s'élève à environ 4,7 millions d'euros par an.

14 agents à votre service

Les agents du COS sont répartis sur 3 pôles : social, loisirs et comptabilité. L'accueil est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 16h au 215 rue Garibaldi dans le 3^e arrondissement de Lyon. Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Un grand nombre de prestations peut se faire directement en ligne sur www.cosmely.fr. Il est également possible de donner procuration à un collègue. Et bonne nouvelle, courant 2022, une billetterie en ligne vous permettra d'acheter directement sur le site du COS vos places de spectacle et vos entrées pour des manifestations sportives ou des sites culturels.



Bio expresso

Des études artistiques et un Deug Musicologie en poche, **Cécile Tréguier** décide finalement de rentrer dans l'administration où elle exerce différentes fonctions dans le domaine social et médico-social. Puis elle devient chef de service Ressources & moyens pour les collègues et les MDM sur le territoire de St Fons-Vénissieux. Responsable de 130 agents, Cécile occupe ce poste terrain pendant 7 ans. Son appétence pour la culture et le social, ainsi que sa volonté de s'investir dans de nouvelles missions pour les agents l'ont menée, en mars 2021, à prendre ses nouvelles fonctions en tant que **responsable du COS**.

Les prestations COS les plus demandées

1	Chèques vacances	
2	Allocation vacances + locations vacances + voyages	
3	Prestations enfants (spectacle de Noël, colonie de vacances...)	
4	Spectacles (billetterie)	



Sont bénéficiaires du COS :

les agents titulaires ou stagiaires, les contractuels au terme de 3 mois de présence sur un an (CDI, assistants familiaux, CDD, contrats aidés, apprentis, CIFR...). Mais aussi les ayants droits déclarés auprès des services des ressources humaines : conjoint, concubin ou pacsé et enfants de moins de 20 ans. Les agents retraités depuis moins de 12 mois continuent à bénéficier des prestations du COS, et après 12 mois, quelques sorties leur sont encore proposées.

Lyon Sport Métropole, votre association sportive

Fondée en 1970, l'ASCUL (association sportive de la Communauté urbaine de Lyon) est devenue Lyon Sport Métropole (LSM) en 2014. Cette association du personnel a pour but d'offrir aux agents de la Métropole et de la Ville de Lyon, ainsi qu'à leurs conjoints et enfants, les moyens de pratiquer une activité sportive dans la convivialité à des tarifs très avantageux. Plus de 30 disciplines* sont possibles au sein de 18 sections sportives qui pratiquent le loisir, la détente et la compétition : il y en a pour tous les goûts ! « *Les activités proposées peuvent aussi évoluer en fonction des appétences et des attentes des adhérents*, indique Jean-Paul Truchet, Président de l'association depuis juin 2020. *Cette association est la vôtre. Vous avez des idées ? Venez-nous voir pour les concrétiser !* »

Sur le plan financier et matériel, « *la Métropole met à disposition de l'association deux agents, ainsi que des locaux dans le secteur Gerland, explique Karine Melmoux, chargée de mission contrôle et audit (DPIAF). Il s'agit de mises à disposition à titre onéreux, c'est-à-dire que l'association en rembourse le coût à la collectivité. La Métropole verse également des subventions pour un montant de près de 280 000 euros par an. À cela s'ajoutent les subventions*



de la Ville de Lyon et le prêt d'un grand nombre d'équipements sportifs (gymnases, terrains...) municipaux. »

Des valeurs, des objectifs et des projets

Les valeurs de solidarité, de cohésion sociale et de convivialité, ainsi que les objectifs de Lyon Sport Métropole convergent avec ceux de la collectivité. La préoccupation environnementale, le respect de la laïcité, l'accessibilité et le renforcement de la parité femmes-hommes sont donc aussi des priorités pour l'association. À titre d'exemple,

le développement d'une section de foot féminin est actuellement en cours. « *D'autres projets à moyen terme sont également dans le viseur pour attirer plus d'agents*, indique Eric Desbos, chargé de mission associations du personnel à la DRSEP. *Étendre les lieux de pratique sur tout le territoire métropolitain, proposer des créneaux horaires sur le temps de pause méridienne, développer l'offre de sport bien-être...* » Alors, restez informés sur lyonsportmetropole.org !

*Pour découvrir toutes les activités proposées par Lyon Sport Métropole, rendez-vous sur la page dédiée aux assos (p 21).

ZOOM : DES ACTIONS EN DIRECT PILOTÉES PAR LA COM' INTERNE



Depuis 2016, le service Communication interne organise, en partenariat avec Lyon Sport Métropole, l'évènement « Sentez-Vous Sport », devenu cette année « Parenthèse Métropole ». Cet évènement s'adresse à l'ensemble des agents et s'inscrit dans la démarche Qualité de vie au travail, portée par la direction RSE & Préventions. Il encourage

la pratique sportive en proposant des initiations, des découvertes d'activités et des compétitions par équipe, et sensibilise les agents à la santé à travers des séances bien-être et des actions de communication santé/prévention. Côté culture, la Com'interne organise à l'attention de tous les collectifs de travail, des visites « team-building » à la

Biennale d'art contemporain et au festival Peinture Fraîche. Et régulièrement, des places aux principaux évènements culturels métropolitains - Festival Lumière, Nuits de Fourvière, expositions au musée des Confluences... - sont à gagner par tirage au sort. Alors pour ne rien rater, restez connectés sur Comète et lisez la newsletter interne Trait d'Union !

INSERTION : NOUVEAUX ENJEUX, NOUVEAUX « MODES DE FAIRE »



De gauche à droite : Julie Mbengue Front, assistante de direction ; Christophe Lafoux, directeur Insertion & Emploi ; Isabelle Curtil, responsable service Offre & parcours d'Insertion ; Julien Titren, responsable du service Évaluation pilotage gestion ; Véronique Vinals, responsable service Droits RSA & orientation des publics ; Aurélie Robin, cheffe de projet Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) ; Olivier Rouvière, directeur adjoint Insertion & emploi

La direction de l'Insertion et de l'emploi (DIE) a été créée en 2015 au sein de la délégation portant notamment le développement économique et la relation aux entreprises, désormais appelée délégation Développement responsable. En six ans, son action a enrichi l'offre de services en matière d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires, avec un meilleur retour à l'emploi durable des publics qui en sont éloignés. L'élaboration du Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e), l'intégration de la gestion du Fond social européen (FSE), ainsi que la création de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) en tant qu'outil de coordination et de mutualisation avec nos partenaires (État, Région, communes, etc.) illustrent quelques-unes de ses réussites.

Renouvellement des publics et des orientations politiques

Promesse de campagne : pour les 18-25 ans, la Métropole a conçu le Revenu Solidarité Jeunes (RSJ) afin d'offrir un « filet de sécurité » financier et stimuler leur insertion

sociale et professionnelle. Par ailleurs, le resserrement du lien insertion professionnelle-lutte contre la pauvreté fait désormais partie des axes prioritaires de la Métropole, tout comme le développement de l'achat socialement responsable. Pour conforter le rôle d'autorité organisatrice de la politique d'insertion de notre collectivité dans le cadre du PMIE 2 - qui sera voté dans les mois à venir - et clarifier pour les bénéficiaires la diversité des missions maintenant dévolues à la DIE, une transformation de la direction a été actée cet automne. Elle concerne son architecture, mais également ses fonctions et missions.

Des compétences organisées différemment

Compte tenu des publics cibles prioritaires, les liens entre la DSHE et la DIE sont renforcés et un chargé de mission dédié assure les relations avec les professionnels des Maisons de la Métropole. Pour les agents appelés à travailler avec les acteurs s'occupant de l'offre de parcours d'insertion, il s'agit de travailler davantage en mode projet. Il en est de même pour ceux en charge de

l'animation transversale, dont la posture évolue du « faire » vers le « faire faire » et le « faire savoir ». La simplification en matière de programmation et de contrôle de la gestion du FSE favorisera à court terme la complémentarité avec les équipes en charge de l'ingénierie et de la programmation des parcours. Enfin, le développement de nouveaux outils allègera les tâches administratives, facilitera l'animation des réseaux de partenaires et permettra de mieux évaluer les résultats des actions menées. Ces évolutions se traduisent dans le nouvel organigramme, désormais enrichi d'une direction adjointe pilotant notamment les dispositifs RSJ et SPIE, et trois services (Droits RSA et orientation des publics, Offre et parcours d'insertion, Évaluation, pilotage, gestion).



JULIEN TITREN, responsable service Évaluation, pilotage gestion

« Dans le nouveau contexte, l'entité dont j'ai la responsabilité a un fort enjeu par rapport à la nouvelle programmation 2021-2027 en matière de FSE par exemple. Le plafond de financement passant de 50 à 40%, nous devons aller chercher davantage de cofinancement. Pour développer l'ambition métropolitaine en matière d'insertion, disposer d'indicateurs fiables nous donnera des éléments de lisibilité autant que de crédibilité envers nos bénéficiaires actuels et potentiels ».

LUGDUNUM,



Claire Iselin, directrice de Lugdunum, musée & théâtres romains



Une partie de l'équipe des agents de Lugdunum

Depuis la création du musée en 1975, les aspirations des visiteurs ont évolué.

Hier centrées sur l'acquisition d'un savoir, elles se sont transformées en une quête d'expériences singulières, de questionnements et de rencontres.

Ce changement implique une nécessaire adaptation de la scénographie, donc des modalités d'exposition et d'explication des œuvres.

« *Il est assez paradoxal que notre parcours permanent n'ait pas bougé depuis quasi 50 ans, alors même que les connaissances archéologiques ont été, durant toute cette période, foisonnantes. Cet état de fait rend d'ailleurs nombre d'interprétations dépassées, voire fausses* » indique tout de go Claire Iselin, directrice du musée. En effet, les découvertes - qu'il s'agisse des pièces de vie, de l'urbanisme local, de la bataille de Lyon, etc. - racontent désormais une autre histoire de l'époque gallo-romaine que celle établie dans les années 70. Une époque où les présentations s'adressaient majoritairement à un public désireux d'acquérir des connaissances lorsqu'il fréquentait un musée. L'équipe de Lugdunum ayant conscience du renouvellement à opérer va donc prochainement bénéficier d'une aide à maîtrise d'ouvrage pour revoir l'intégralité du parcours permanent. « *Notre démarche, travaillée notamment avec le service Érasme de la direction Innovation numérique et système d'information (DDR) sera*

inédite, explique Delphine Cano, responsable du service scientifique. *Nous prévoyons non seulement de tester des expériences immersives avec différents types de publics, mais surtout de collaborer avec des sociologues, des ergonomes, des psychologues et même des experts en neurosciences. Les savoirs étant désormais disponibles sur internet, le musée, service public éducatif, doit donner à vivre l'histoire. Nous souhaitons à l'avenir faire vivre de réelles expériences au public et notre réflexion, intégrant de multiples disciplines, nous y aidera.* ».

TECHNIQUES ET APPROCHES EN ADÉQUATION AVEC LES USAGES CONTEMPORAINS

Lugdunum ne se repose cependant pas sur ses lauriers. Il diversifie ses présentations via des technologies de plus en plus poussées : audioguides en neuf langues, cartes en trois dimensions, parcours familiaux, démarches inclusives dédiées aux personnes en situation de handicap, développement d'outils de médiation rendant les publics acteurs de leur visite ou encore - et

LA PRÉSENTATION DE L'HISTOIRE ENTRE PERMANENCE ET INNOVATION



Bataille romaine et exposition «EnQuête de pouvoir»

cette liste ne saurait être exhaustive - expériences immersives. Celle des 9 et 10 octobre derniers avec le Festival romain s'avère d'ailleurs une première édition réussie, puisque 30 000 visiteurs y ont assisté. La crise de la Covid a, elle aussi, joué son rôle, en faisant plus rapidement varier les formats. Avec les visites virtuelles, les webinaires, une présence affirmée sur les réseaux sociaux, la présentation des collections a pris un virage plus ludique et pédagogique. Quant à la recherche, elle s'est vue boostée par l'enrichissement de la base de données documentaires.

TERRITOIRE ET INCLUSION SOCIALE : DEUX MAÎTRES-MOTS

« Depuis quelque temps, nous allons également physiquement au devant des publics. Nos œuvres, et notamment les expositions temporaires, deviennent itinérantes sur le territoire. Cela a été le cas avec "Une salade, César ?" qui a séjourné à l'Hôtel de Métropole et s'installera à Écully, Meyzieu et Villeurbanne. Nous procéderons



CHIFFRES CLEFS

80
agents

4 000 m²
de parcours
permanent

3^e
musée
sur le territoire
de la Métropole

Plus de
650 000
visiteurs/an
sur le site des
théâtres antiques
(hors Nuits de
Fournière)

120 000
visiteurs/an
au musée

30 000
visiteurs
à la première édition
du Festival romain
(octobre 2021)

de même dans d'autres lieux avec "EnQuête de pouvoir" » précise Laure de Chavagnac, responsable des expositions. Cette nouvelle approche est d'ailleurs couplée avec un double objectif. D'abord, travailler en lien plus étroit avec les associations du territoire qui accueillent des pièces des collections comme, par exemple, les bibliothèques, mais aussi les services métropolitains. En effet, une réflexion sur les compétences de notre collectivité (voirie, eau, petite enfance, mobilités, etc.) va prochainement donner lieu à des modules spécifiques d'expositions offrant un éclairage historique sur les problématiques actuelles du champ de la cité. Une démarche qui confirme que le passé a toujours de l'avenir... parce qu'il aide à comprendre le présent !

Rappel :

Lugdunum est gratuit toute l'année pour l'ensemble des agents de la Métropole et pour tous les visiteurs chaque premier dimanche du mois.

ENQUÊTE À LA COLLECTE

C'est au petit matin, au sein de la subdivision de collecte Est, que Yann Fauria accueille Nadir Kaced, chef cuisinier au collège de Vénissieux (lire Regards croisés du mois d'octobre). Après un rapide tour des locaux, le bonjour aux collègues et un café noir, il est temps pour Yann de mettre fin au suspense et d'expliquer à Nadir en quoi consiste son métier d'enquêteur...



BIO EXPRESSO

Yann Fauria

Après des études de musicologie, Yann devient animateur socio-culturel au sein de municipalités et d'associations. Il entre ensuite au département du Rhône, d'abord à la direction départementale de l'équipement (DDE), puis au parc de Parilly en tant que jardinier. À la création de la Métropole, il intègre le service Parcs & Jardins. En août 2019, Yann rejoint la subdivision ColEst comme enquêteur au sein de la cellule « optimisation de la collecte ».

« **M**a mission principale est d'assurer la gestion des bacs de tri sur le secteur qui m'est affecté, à savoir celui de Meyzieu-Jonage-Décines, explique Yann. Je commence ma journée en recueillant les demandes des usagers déposées sur la plateforme Toodego*; les plus fréquentes concernant le remplacement d'un bac de tri cassé ou la dotation d'un bac supplémentaire. Mon rôle : répondre à ces demandes pour satisfaire les besoins des usagers. Certaines peuvent être traitées directement en ligne ou par téléphone, et pour d'autres, je dois me rendre sur le terrain afin de constater les anomalies. » Ce matin, Yann a justement reçu plusieurs demandes de remplacement de bacs du côté de Meyzieu. Alors, en voiture... de pool !

PLACE À L'ENQUÊTE

C'est au cours de ces tournées que Yann effectue les fameuses enquêtes terrain. Il s'agit pour lui de contrôler l'état et la maintenance des bacs de tri et de vérifier le respect de la réglementation concernant les dotations des particuliers. Grâce à sa tablette, il renseigne et met à jour, au fur et à mesure de sa tournée, la base de données de pré-collecte. S'il constate des réparations à faire ou des équipements à changer, notre enquêteur peut lancer en direct les commandes auprès des fournisseurs, via le logiciel métier installé sur sa tablette. Il faudra ensuite qu'il s'assure de la bonne réalisation de la prestation.

OPTIMISATION DE LA COLLECTE

Yann effectue également des opérations de contrôle qualité du tri des emballages ménagers. *« Je vérifie que le tri est bien fait. Si ce n'est pas le cas, je procède à un refus de bac, ce qui signifie que le bac ne sera pas collecté. »* Les erreurs de tri ont en effet des impacts environnementaux et financiers non négligeables car, une fois arrivés au centre de tri, les déchets non-recyclables

devront être pris en charge pour retourner dans la bonne filière de recyclage ou à l'usine d'incinération. Ils génèrent de ce fait plusieurs transports et traitements. Ainsi, Yann est aussi présent aux côtés des usagers - avec les messagers du tri - pour les sensibiliser aux bons gestes du tri et leur rappeler les consignes.

LES JOURS SE SUIVENT ET NE SE RESSEMBLENT PAS

Pas de routine bien huilée pour Yann. Les interventions sont différentes d'un jour à l'autre, avec les aléas qui vont avec ! *« C'est ce que j'aime, confie ce baroudeur au parcours atypique. J'apprécie aussi le côté relationnel de mon métier. J'échange beaucoup avec mes collègues éboueurs et les responsables de secteur. Je leur transmets les informations que je relève sur le terrain et qui permettent ensuite d'optimiser leur travail de collecte. »* Un travail d'équipe !

*Toodego est la plateforme web qui permet aux usagers de la Métropole de Lyon de faire leurs démarches en ligne, d'accéder à des services et de signaler tout problème dans l'espace public. Elle est gérée par Greco, centre d'information et de contact.

www.toodego.com

IMPRESSIONS

NADIR KACED

« Je ne connaissais pas du tout ce métier... C'est une vraie découverte ! En tant que cuisinier, je me sens particulièrement concerné par le sujet de la gestion des déchets et ce qui est entrepris pour l'améliorer. Cela m'a permis de voir l'envers du décor et de réviser mes consignes de tri par la même occasion ! »



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la Métropole de Lyon, tous les emballages en plastique, métal, papier et carton vont dans le bac de tri ! Pour bien trier, videz le contenu de vos emballages, ne les lavez pas et mettez-les en vrac dans le bac de tri (poubelle verte au couvercle jaune).



Du 26 au 28 novembre 2021, Super Demain revient à l'Hôtel de la Métropole de Lyon pour proposer le meilleur de l'innovation ludique et pédagogique à destination des familles, des collégiens et des professionnels de l'éducation et de la médiation numérique.

Si l'on devait juger de la qualité d'un événement par la propension qu'il a à mobiliser les services de la Métropole, « Super demain » obtiendrait haut la main la palme du meilleur événement de l'année. Pas moins de 11 directions ont travaillé à sa réalisation, parmi lesquelles celles de l'innovation numérique & systèmes d'information, de l'insertion de l'emploi, de l'éducation, de la culture, de la communication, de la politique de la ville, du développement social et médico-social, et enfin de la prévention. Tout cela sous l'égide de la Direction de la valorisation territoriale et des relations internationales (Délégation Développement Responsable), et en particulier de Mylène Martinez, qui a coordonné le soutien de la Métropole de Lyon à cet événement.

SUPER DEMAIN, LE NUMÉRIQUE À LA PORTÉE DE TOUS !

Au programme de Super Demain cette année : trois journées d'exploration, d'apprentissage et de partage de la culture numérique autour du thème de la Liberté ! Super demain a été pensé comme un rendez-vous familial et ludique qui décortique et interroge nos relations avec les mondes numériques et les écrans. Professionnels, collégiens (1400 élèves répartis sur 9 collèges),



enseignants et familles sont invités à expérimenter et échanger ensemble autour d'une quarantaine d'ateliers, de rencontres et de conférences sur leurs pratiques quotidiennes liées aux écrans : jeux vidéo, web, réseaux sociaux, publicité, robots, médias. À travers un parcours et des temps imaginés par l'association lyonnaise Fréquence Ecoles, qui accompagne depuis 20 ans les publics dans l'évolution des usages numériques et le développement des compétences numériques pour tous, l'événement permet aux participants d'expérimenter, manipuler, échanger, bref de vivre une expérience interactive pour comprendre et approfondir leurs relations avec les mondes numériques et les écrans. Car comment faire autrement pour appréhender ces sujets éminemment complexes que sont l'identité numérique, la liberté à l'adolescence, la citoyenneté, la déconnexion subie ou choisie, la brutalisation du débat public, la créativité, l'anonymat ou la censure ? Autant de questions

auxquelles l'événement essaiera, à sa mesure, d'apporter des réponses. Parents, vous qui lisez ces lignes, vous êtes invités, vous aussi avec vos adolescents, à venir à la rencontre de cet événement et à passer une journée dense et passionnante, le samedi 27 ou le dimanche 28 novembre à l'Hôtel de la Métropole.

L'INCLUSION NUMÉRIQUE, UN ENJEU DU MANDAT

L'enjeu d'appropriation des outils et usages numériques touche de nombreux champs d'action de la Métropole de Lyon, en particulier auprès des publics les plus fragiles : action sociale et accès aux droits, insertion sociale et professionnelle, services numériques, actions éducatives et culturelles, exercice de la citoyenneté, etc.

Avec l'accueil de Super Demain, la Métropole de Lyon se positionne comme un territoire pionnier en matière d'éducation au numérique et un acteur clef de l'inclusion numérique.

L'AVIRON, UN SPORT OÙ SEUL L'EFFORT COLLECTIF COMPTE



Hilda Draye est cheffe de projet stratégie foncière au sein de l'unité Coordination et stratégie de la direction Foncier et immobilier (DUM). Quand elle ne travaille pas, elle pratique l'aviron à un niveau l'ayant amené à concourir le 1^{er} octobre dernier aux championnats internationaux Masters.

Qu'est-ce que l'aviron ?

C'est un sport nautique de glisse. Techniquement, il consiste, à l'aide de rames appelées avirons ou pelles, de propulser un bateau sur l'eau. Pour avancer, il suffit donc de ramer assis sur un siège appelé coulisse qui, glissant sur des rails, actionne les avirons pour que l'embarcation aille le plus loin et le plus vite possible.

Comment avez-vous découvert cette discipline ?

J'ai passé mon enfance dans une ville lacustre et l'aviron fait partie des sports pratiqués sur le lac, au même titre que la voile, le kayak et le ski nautique.

Que vous apporte cette activité physique ?

C'est un sport très complet tant au niveau musculaire que cardiovasculaire. Il permet le dépassement de soi et offre la possibilité, si on le souhaite, de sortir de sa zone de confort. En le pratiquant, on évacue le stress, on oublie les difficultés quotidiennes et on renforce sa confiance en soi. Cerise sur le gâteau, sport de plein air, il fait admirer à l'œil le spectacle de la nature. Lors de mes entraînements, je croise fréquemment des hérons cendrés ou des cormorans, mais aussi des mouettes rieuses. Enfin, moqueuses plutôt !

Pratiquez-vous l'aviron en solitaire ou à plusieurs ?

Bien qu'il m'arrive d'en faire seule - surtout quand je me prépare physiquement en salle lorsque la température descend en-dessous de moins cinq degrés et que l'aviron devient réglementairement impraticable - c'est à plusieurs que je l'exerce le plus souvent. De la sorte, il conforte les automatismes de coordination, l'engagement, l'esprit de solidarité et la cohésion. Un travail d'équipe que je retrouve d'ailleurs dans mon activité professionnelle.

L'aviron exige-t-il des savoirs spécifiques ?

Peu. Pour commencer à le pratiquer, il suffit de savoir nager en eau libre et connaître les règles de sécurité minimum de navigation sur un plan d'eau. Des explications communiquées dès la première séance.

Pour parvenir à un niveau de championnat, vous entraînez-vous beaucoup ?

Minimum trois fois par semaine. Avec mon équipage, nous souhaiterions nous présenter aux championnats de France Masters en 2022. Cela exige donc une certaine régularité d'entraînements car nos adversaires sont d'anciennes compétitrices ! Mais nous avons toutes des jobs qui nous occupent beaucoup et c'est parfois difficile. C'est pourquoi pour mettre tous les atouts de mon côté, un certain nombre de mes congés et RTT y sont dédiés.

Si l'aviron était un livre ?

« *Ils étaient un seul homme : l'histoire vraie de l'équipe d'aviron qui humilia Hitler* » de Daniel James Brown, paru en 2014. Un récit captivant des Jeux Olympiques de 1936 qui met en avant le courage et la force de la fraternité face à la barbarie nazie.



LA MÉTROPOLE VA VOUS FAIRE AIMER LE SPORT

C'EST PRATIQUE

Un dossier à finaliser, le plaisir de partager un repas en refaisant le monde entre collègues, des courses à faire, etc., il y a toujours mille bonnes raisons de ne pas pratiquer d'activité physique entre midi et deux. Pourtant, se dépenser redonne de l'énergie pour l'après-midi et, sur la durée, maintient en meilleure santé. La Métropole prenant en charge une partie des frais via les associations du personnel, ce serait dommage de ne pas en profiter, non ?



Merci à Aurélie Giron, Camilla Di Maulo, Eric Desbos, David Sanchez et Robin Grenouillet.

LES ASSOS



21

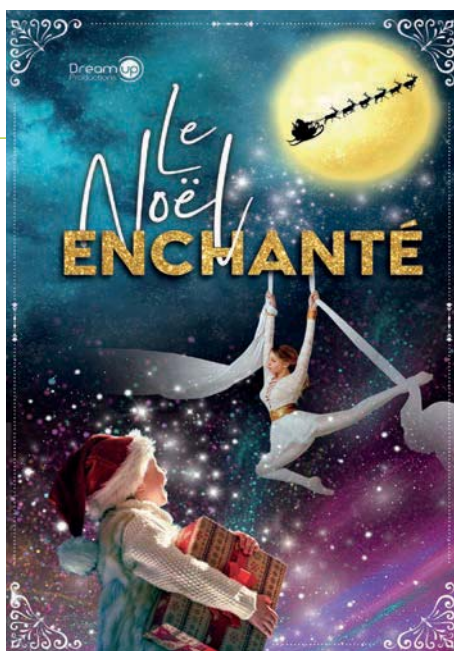
COS - Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h
215, rue Garibaldi 69003 Lyon - **Contact :** cosmely@grandlyon.com ; **Site :** www.cosmely.fr

CHÈQUES VACANCES 2022

La campagne des chèques vacances est lancée.
Vous pouvez passer commande jusqu'au 28 février 2022.

➔ Rendez-vous sur le site cosmely.fr,
par mail ou directement à l'accueil du COS.

Important : votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
et votre mandat SEPA doivent être validés.



SPECTACLE DE NOËL

AMPHITHÉÂTRE SALLE 3000
50, quai Charles De Gaulle 69006 Lyon

Dimanche 5 décembre

Deux séances sont proposées : 13h30 et 15h00.

Ce spectacle s'adresse aux enfants âgés de 2 à 11 ans inclus
au moment du spectacle. L'inscription est obligatoire.

Pour vous inscrire, plusieurs solutions :

- en ligne sur le site du COS
- à l'accueil du COS aux horaires d'ouverture
- par courrier interne ou postal

➔ Pass sanitaire à partir de 12 ans
Masque à partir de 11 ans



Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon
Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Site : www.lyonsportmetropole.org



Lyon Sport Métropole propose aux agents de la Métropole et leurs ayants droits un très large panel d'activités sportives. Vous souhaitez reprendre une activité en douceur, vous lancer dans la compétition ou être à l'initiative d'une nouvelle discipline ? N'hésitez pas à contacter l'association !



18 SECTIONS SPORTIVES :

- | | | | |
|-------------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|
| • Badminton | • Gymnastique | • Natation | • Tirs sportifs |
| • Boule lyonnaise | • Course à pied | • Randonnée pédestre | • Pêche |
| • Pétanque | • Karting | • Ski alpin | • Voile |
| • Escalade | • Plongée/Hockey subaquatique | • Tennis | |
| • Football | | • Tir à l'arc | |
| • Golf | | | |

➔ Retrouvez toutes les infos (lieux, horaires...) sur le site de l'association.



TOUJOURS À LA POINTE DES REVENDEICATIONS, TOUJOURS INNOVANTS
« C'est de plus en plus dur de boucler ses fins de mois »

Cette phrase, nous l'entendons toutes et tous régulièrement. Elle résume une situation qui s'est dégradée, tant en termes de pouvoir d'achat que de perspectives d'évolution pour la grande majorité d'entre nous. Le point d'indice reste bloqué depuis de nombreuses années et, avec, nos traitements. Le nouvel exécutif reste très en deçà des attentes et des besoins pour reconnaître votre travail au quotidien. 2 millions d'euros en 2021 pour les mesures sociales, alors que la ville de Lyon consacre 6 millions d'euros de plus pour les agents en 2022, avec un budget pourtant 3 fois moindre que celui de notre collectivité. Un budget métropolitain dérisoire pour une collectivité qui financièrement se porte bien. Du pouvoir d'achat supplémentaire pour certain et rien pour les autres, c'est ce que propose notre exécutif. L'UNSA et l'UNICAT sont contre cette proposition qui créera forcément de la frustration. **L'exécutif a la capacité d'augmenter sa participation financière aux mesures sociales et à doubler la prime d'intéressement collectif pour tous les personnels. Il peut également faire un effort sur 2 postes de dépenses : les déplacements et l'eau...**

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



TOUJOURS À LA POINTE DES REVENDEICATIONS, TOUJOURS INNOVANTS
« C'est de plus en plus dur de boucler ses fins de mois » Suite ...

L'UNSA et L'UNICAT ont demandé au Président d'accorder la gratuité des transports en commun, pour tous les agents métropolitains, avec la prise en charge totale de leur abonnement, comme le fait la Région. Comme l'UNSA et l'UNICAT ne manquent pas d'inspiration, et sont toujours force de proposition, avec la reprise en régie de la gestion de l'eau en 2022, nous avons demandé également la gratuité des factures d'eau et d'assainissement pour tous les agents de notre collectivité. Agir pour l'environnement et le pouvoir d'achat, voilà qui doit interpeller notre exécutif. Ce combat pour le pouvoir d'achat nous le mènerons pour vous et avec vous.

SEUL ON VA PLUS VITE. ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN.
N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA
et l'UNICAT sur notre site commun
www.unsametropoledeleyon.fr

Pour plus d'information : 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



À QUOI ÇA SERT D'ÊTRE SYNDIQUE.E A LA CGT ?

C'est un acte libre, volontariste qu'effectuent de plus en plus d'agent.e.s. L'agent.e n'est plus seule ou isolé.e. Le syndicat écoute, rassure, accompagne les agent.e.s. Ensemble nous montrons qu'il est possible de se faire entendre en cas de conflit ou contentieux avec l'administration. Si l'agent.e est confronté.e à un management agressif ou victime

de harcèlement celui-ci/celle-ci regagne de la dignité. Information sur vos droits, démarches. Intervention dans les instances paritaires.

Collectivement nous pouvons :

Défendre d'autres choix que ceux imposés par l'administration en formulant des propositions alternatives.

Faire évoluer nos métiers, nos statuts, nos qualifications et nos prérogatives professionnelles.

Vous représenter et défendre activement vos intérêts dans des né-

gociations (salaires, formation, conditions de travail, santé, prévoyance, égalité femmes-hommes, retraites).

Agir pour la liberté, l'égalité, la justice, la paix, la solidarité, le bien-être au travail, les discriminations, le racisme, la xénophobie, l'individualisme.

Donner plus de poids pour défendre les intérêts de tous les agents lors des négociations dans les instances représentatives du personnel CTP, CAP, CHSCT.

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - cgtstepci@yahoo.fr

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



La Cfdt : Victoire pour les agents de l'IDEF

Les agents de l'IDEF sont les grands oubliés du Ségur de la santé. La Métropole est intervenue sans succès auprès de l'État pour qu'ils puissent comme les agents hospitaliers bénéficier d'un complément de traitement indiciaire de 183 €.

Par délibération en date du 27 septembre la Métropole de Lyon prévoyait de voter le versement d'une prime d'engagement collectif de 600 € brut annuel.

Avant que le dossier soit présenté en Comité Technique, la **CFDT** Métropole de Lyon s'est rendu compte que la base légale proposée par la Métropole n'était pas la bonne. Et que le montant prévu pouvait être porté à 1200 € brut annuel.

Les **CFDT** IDEF et Métropole de Lyon sont intervenues en ce sens auprès de l'exécutif, qui a bien voulu porter ce montant à 1200 € brut annuel. C'est une bonne nouvelle pour les agents de l'IDEF très affectés par une importante charge de travail, physique et mentale due à la pandémie.

C'est aussi une victoire de la **CFDT**, qui en épluchant les textes, a permis aux agents d'obtenir cette importante hausse de prime dès 2021.

N'hésitez pas à faire appel à la **CFDT**.

Notre blog cfdtmetropoledeleyon.com

Contactez la **CFDT** : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com

Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



Et ma liberté de manger alors ?

Au vu des orientations prises par le restaurant métropolitain, l'exécutif tend à imposer le végétal. Il ne s'agit pas là d'une rébellion face à une décision dogmatique, mais bien d'une question de santé publique, face à l'augmentation constante des maladies digestives qui interdisent les fibres, graines et autre régime exclusivement végétal.

Il s'agit en revanche de laisser le choix, afin que chacun ait la possibilité de s'alimenter non pas seulement selon ses goûts, mais selon ses nécessités ! Comme le rappelle la page d'accueil de Comète au sujet de la diversité : « Construire la diversité, c'est reconnaître que chacun d'entre nous trouve sa place dans le collectif ».

Va-t-il falloir saisir la Mission Diversité pour que la non-discrimination, qui est à la fois un droit et une obligation des agents de la fonction publique, soit respectée ? Au-delà de ces menus imposés, les agents s'interrogent sur le prix inchangé des repas, alors qu'ils ne contiennent plus de viande : les légumes et légumineuses seraient-ils devenus aussi chers que la viande, rouge notamment ?

Notre priorité : défendre tout ce qui compte pour vous

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail :

cftc@grandlyon.com / Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



Le télétravail et son indemnité

Porteuse du télétravail dès 2018, la CFE-CGC vous informe. Les agents publics des 3 fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) pourront bénéficier **d'une indemnité forfaitaire de télétravail**. Le montant est fixé à 220€ maximum par an.

- Pour les agents **hospitaliers et de l'État avec une application depuis le 01/09/2021**.

- Pour les agents **territoriaux, seulement après délibération** de la Métropole... Encore une divergence de traitement et une inégalité entre les 3 fonctions publiques ! La CFE-CGC a réactivé l'intersyndicale pour faire respecter l'accord-cadre national. Les **négociations doivent démarrer d'ici le 31/12/2021**. Leur ouverture **est prévue ce 15 novembre. Nous vous en tiendrons informé.**

L'avancement de grade 2021. Chaque année depuis 2015, le processus change. Si vous n'avez pas eu l'entretien préalable avec votre supérieur (avis et note), si vous n'avez pas signé ce document qui poursuit sa route jusqu'aux arbitrages des directeurs, alors **contactez-nous ! Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon**

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cqcmetropolede lyon.blogspot.fr



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Le gouvernement n'a entendu que le mot « sécurité » parce que le Social le gêne. La Sécurité Sociale est pour lui un objet d'un autre temps dont les objectifs ne sont pas compatibles avec les start-ups et le marketing. D'où ses efforts pour la diminuer,

la réduire, la détruire, attaquer les droits des chômeurs, des retraités, des salarié.es et des fonctionnaires. Pour faire oublier ses coups bas et les imposer à la population, il modifie les lois de police et de surveillance, quitte à mettre en péril notre démocratie. Mais que sera le monde « d'après » s'il n'y a pas prise de conscience que c'est le capitalisme qui fait sortir le virus du bois en « même temps » qu'il rase les forêts ? Que c'est le même qui laisse mourir les gens quand il ferme 68 000 lits d'hôpital en 15 ans et qui appauvrit la population ? Si les mêmes politiques continuent, accélèrent pour nous faire payer l'addition, les relations vont se crispier.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



De la reconnaissance, des augmentations

Même si **Reconnaissance** n'est pas obligatoirement liée à **Augmentation** des revenus, pour les agents de la fonction publique c'est aujourd'hui un sujet récurrent.

Une longue période de COVID, loin d'être terminée ; le télétravail en mode aléatoire dans certains services ; un dialogue social restait stationné en gare de l'administration, ce n'est pas très motivant !

Entre temps, nous pouvons lire que la Ville de Lyon a voté en septembre dernier un budget conséquent afin de procéder à l'augmentation des salaires notamment des catégories C et ce jusqu'à 120 euro brut de plus par mois ?

Par ailleurs, dans le même temps, il est aussi envisagé de créer de nouveaux jours de repos. Pour rappel, la FA demande, depuis la création de la métropole, la possibilité d'octroyer des jours de président (existants au Grand Lyon à concurrence de 3 jours) ou de délibérer pour l'attribution de jours d'ancienneté (ce qui existe dans certaines collectivités).

Tout cela est prévu pour quand à la métropole ?

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



La métropole emploie des CDD pour des remplacements ou des besoins exceptionnels. Les personnes en fin de CDD ont besoin de se positionner sur d'autres postes et de faire des démarches à pôle emploi dans l'hypothèse où elles ne trouveraient pas de poste. La CNT demande que les personnes concernées soient prévenues du non renouvellement de leur contrat le plus en amont possible.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

Dans le cadre du festival Peinture Fraîche, une dizaine d'agents du service Santé de la Maison de la Métropole et des Solidarités Lyon 3 et 6 ont réalisé avec l'artiste Heta One une fresque dans la cour intérieure de leur lieu de travail.

